

**REUNION CONSEIL DES SAGES (CDS)
DU VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023 à 17 H 00
Salle du Conseil Municipal – MAIRIE DE MOUTIERS**

**PROCHAINE REUNION : VENDREDI 15 DECEMBRE 2023
à 17 H 00**

BERARD Patrick	7 place du Marché 73600 MOÛTIERS	06 36 18 95 52	Absent
BERT Jean	220 Route d'Hautecour 73600 MOÛTIERS	06 64 99 65 69 bert.jean@wanadoo.fr	Excusé
BLANC Gaston	72 avenue des Jeux Olympiques 73600 MOÛTIERS	06 08 03 69 32	Présent
BROCHE Nelly			Présente
BRUET Joceline	156 avenue de la Libération 73600 MOÛTIERS	06 09 01 07 84 jocelyne.bruet@gmail.com	Présente
DALIA Dominique	11 avenue du Pré de Foire 73600 MOÛTIERS	06 83 07 26 49 dominique.dalia0603@orange.fr	Présente
DEMONNAZ Gérard	42 avenue du Pré de Foire 73600 MOÛTIERS	06 79 66 98 40 gerard.demonnaz@gmail.com	Excusé
DUNAND Jean-Louis	20 avenue des Salines Royales 73600 MOÛTIERS	06 16 54 23 90 jeanlouis.dunand@sfr.fr	Présent
EYNARD Josette	38 Grande Rue 73600 MOÛTIERS	06 87 48 80 45 josette.eynard@free.fr	Présente
JACQUEMARD Jeanine	31 Clos Badarelli 73600 MOÛTIERS	06 49 98 90 38 Jjl.jacquemard@hotmail.fr	Présente
JOGUET Renée	17 Rue Cardinale 73600 MOÛTIERS	06 24 61 33 12 renee.joguet@gmail.com	Présente
LAISSUS Eliane	214 Faubourg de la Madeleine 73600 MOÛTIERS	06 84 47 00 47 eliane.laissus@orange.fr	Présente
LEGER Jacky	156 Rue Gutenberg 73600 MOÛTIERS	06 29 18 47 66 jacky.leger@yahoo.fr	Présent
RIGHINO Gabriel	11 avenue du Pré de Foire 73600 MOÛTIERS	06 86 93 89 06	Excusé
SALITO Michèle			Présente
TARANTINI Frédéric	175 avenue du 8 mai 1945 73600 MOÛTIERS	06 11 49 73 07 frederic.tarantini@free.fr	Présent
ULLIEL Lucette	105 avenue du 8 mai 1945 73600 MOÛTIERS	06 72 40 55 94 lucette.ulliel@gmail.com	Présente
YVOZ Julien	39 Rue du Pain de Mai 73600 MOÛTIERS	06 12 76 44 75	Absent

Référent mairie CDS : Jean-Charles MASSIAGO
Secrétaire de séance : Dominique DALIA

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Présentation du Conseil Départemental par Fabienne BLANC-TAILLEUR et Vincent ROLLAND
- ✓ Point sur les travaux engagés et à venir sur la commune
- ✓ Informations et questions diverses

A 17 heures, Jacky LEGER souhaite la bienvenue à tous les membres du CDS, à Eliane LAISSUS, nouvelle inscrite au CDS ainsi qu'à Fabienne BLANC-TAILLEUR, Conseillère Départementale de la Savoie et Vincent ROLLAND, Député de la Savoie et Conseiller Départemental de la Savoie.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 29 septembre 2023.

PRESENTATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL PAR Fabienne BLANC-TAILLEUR et Vincent ROLLAND

Le département de la Savoie, c'est :

- 19 cantons
- Environ 434 000 habitants
- 6267 km²
- 190 000 hectares occupés par l'agriculture – 554 000 hectares de montagne
- 60 stations de sports d'hiver
- Lac du Bourget (le plus grand lac naturel de France)
- La Vanoise (parc national)
- Le Massif des Bauges et la Chartreuses (2 parcs naturels régionaux)

Les conseillers départementaux

Les 38 élus sont constitués en 19 binômes femme / homme qui ont été élus dans chacun des 19 cantons de Savoie au suffrage universel pour un mandat de 6 ans. Ils représentent leur canton, décident des politiques départementales en sessions plénières ou au sein de commissions spécialisées, participent aux instances de nombreux organismes (collèges, organismes sociaux, etc.) et sont les interlocuteurs privilégiés des habitants.

L'exécutif du Conseil départemental

Il est constitué du Président, Hervé GAYMARD, et des 11 Vice-Présidents, élus pour la durée du mandat par l'ensemble des Conseillers départementaux. Chaque vice-président dispose d'une délégation du Président pour suivre une ou plusieurs politiques mises en œuvre par le Département.

Comment travaillent les Conseillers départementaux ?

L'ensemble des Conseillers départementaux se réunissent environ toutes les 3 semaines pour statuer sur les affaires courantes au sein de la commission permanente ainsi que 4 à 5 fois par an en séance plénière.

Les conseillers départementaux sont répartis dans 5 commissions thématiques au sein desquelles sont examinés les dossiers qui seront ensuite soumis au vote de l'Assemblée départementale :

- 1^{re} commission : finances, ressources et moyens
- 2^e commission : environnement, mobilité et infrastructures
- 3^e commission : animation, développement et solidarité territoriale
- 4^e commission : autonomie des personnes, santé et solidarité générationnelle
- 5^e commission : jeunesse, famille et cohésion sociale

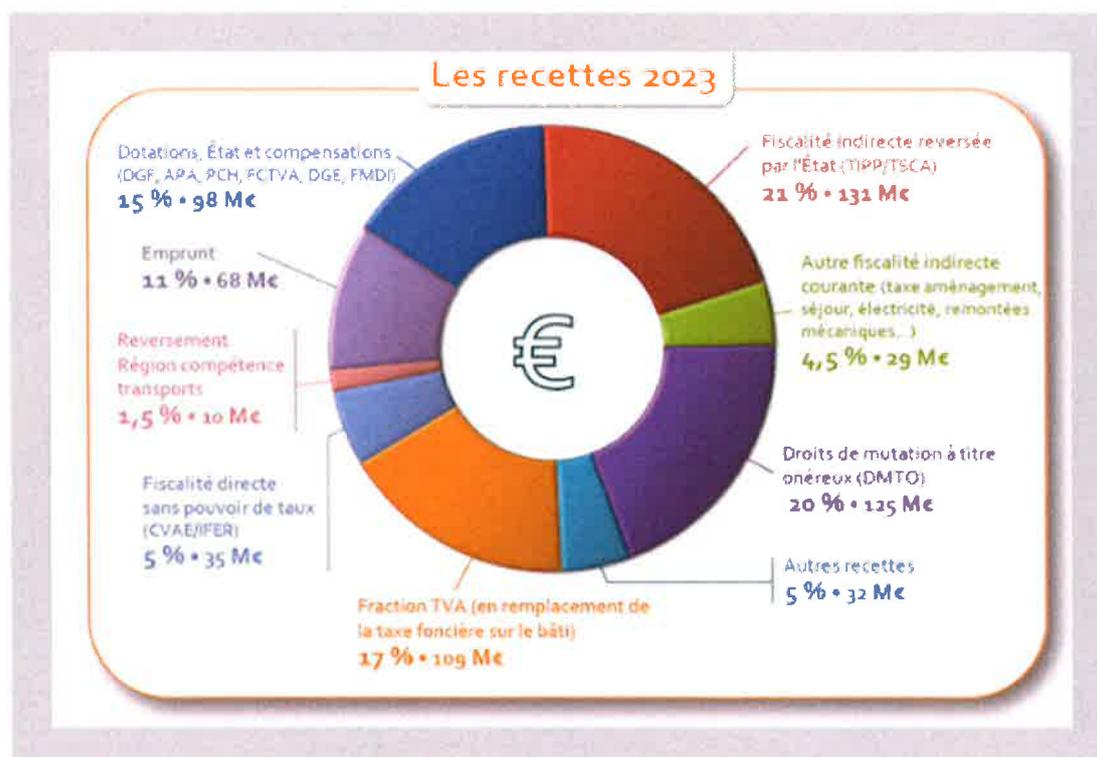
Les compétences

- Action sociale et solidarité : enfance, famille, personnes âgées, personnes handicapées, insertion, logement.
- Aménagement du territoire : investissement constant pour les 3600 kilomètres de la voirie départementale,
- Aménagement de voies vertes (parcours vélos sécurisés)
- Soutien aux équipements communaux et intercommunaux.
- Environnement : participation à la gestion de l'eau, préservation des paysages et milieux naturels.
- Education (hors enseignement) : tout ce qui concerne les collèges est de la compétence du Département : investissement dans les collèges, maintien du prix du restaurant scolaire malgré l'inflation (produits bio et/ou locaux),
- Culture : lecture publique archives départementales, enseignement, création et diffusion artistiques, patrimoine.
- Sport et loisirs : soutien financier aux structures sportives et culturelles
- Sécurité : service d'incendie et de secours (sapeurs-pompiers)
- Aide aux associations

Le budget

Le budget du Département de la Savoie est d'environ 600 M€

Les recettes sont les suivantes :



Voir le guide pratique en annexe (pages 1 à 31)

Une visite de l'Hôtel du Département avec Fabienne BLANC-TAILLEUR et Vincent ROLLAND et du musée savoisien sera organisée courant avril 2024 avec le Conseil des Sages

POINT SUR LES TRAVAUX ENGAGÉS ET A VENIR SUR LA COMMUNE

✓ MONTGALGAN :

- Un permis de construire modificatif a été déposé, en cours d'instruction (janvier 2024)

- ✓ **PARKING :**
 - Sera réalisé derrière le collège avec l'aide d'un promoteur (environ 120 places)
- ✓ **GARE ROUTIERE :**
 - Les travaux se termineront novembre 2023.
 - Mise en place de feux tricolores (vers le laboratoire d'analyses). Sera en fonction uniquement lors de l'approche de cars
- ✓ **MAISON DE SANTE :**
 - En cours d'études par un promoteur
- ✓ **OFFICE DU TOURISME :**
 - Peinture façade + enseigne début 2024
- ✓ **CIMETIERE :**
 - Le portail va être refait
- ✓ **TABLES DE PIQUE NIQUE :**
 - Seront bientôt installées aux endroits indiqués par le CDS
- ✓ **CIRCULATION DEVANT LA POSTE :**
 - Il est demandé de tracer au sol le sens de circulation (les panneaux de sens interdits ne sont plus en place



- ✓ **CIRCULATION DANS LA COMMUNE :**
 - Voir s'il est possible d'indiquer au sol la vitesse autorisée dans la commune (30).
- ✓ **TERRASSES DES BARS DE VILLE :**
 - Lors du renouvellement des contrats avec les bars de la commune, il est demandé que les terrasses n'empiètent plus sur les trottoirs afin que les poussettes, fauteuils roulants, piétons puissent circuler sans être gêner par les tables, chaises, parasols ...
- ✓ **NOUVELLE AIRE DE JEUX QUARTIER DE LA CHAUDANNE :**
 - Avec un côté pour les enfants de 2 à 10 ans et un autre pour les plus grands.
 - Projet réalisé par la ville et soutenu par Savoie Le Département



INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- ✓ PLACE DES VICTOIRES :
 - Il reste une zone verte à aménager sur cette place.
 - Monsieur le Maire demande au CDS de réfléchir à un projet

- ✓ ILLUMINATIONS ET MARCHE DE NOËL :
 - Samedi 9 décembre 2023 (Place de l'Hôtel de Ville et salle des fêtes) de 10 à 22 heures
 - Programme du marché de Noël



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H45
Fait à Moûtiers, le 12 novembre 2023

Copies :

Monsieur le Maire,
Monsieur Jean-Charles MASSIAGO
Les membres du Conseil des Sages

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Leger', written over a horizontal line.

Monsieur Jacky LEGER
Président du Conseil des Sages

SOMMAIRE

Collectivités territoriales :
qui fait quoi ? 4-5

PRENDRE SOIN DE VOUS..... 6-7

Protection de l'enfance 8-9

Solidarité 10

Personnes handicapées 11

Personnes âgées 12-13

AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN 14-15

Routes 16

Tourisme 17

Sport 18

Culture 19

PRÉPARER L'AVENIR 20-21

Éducation – Collèges 22

Jeunesse 23

Environnement 24-25

Agriculture 26

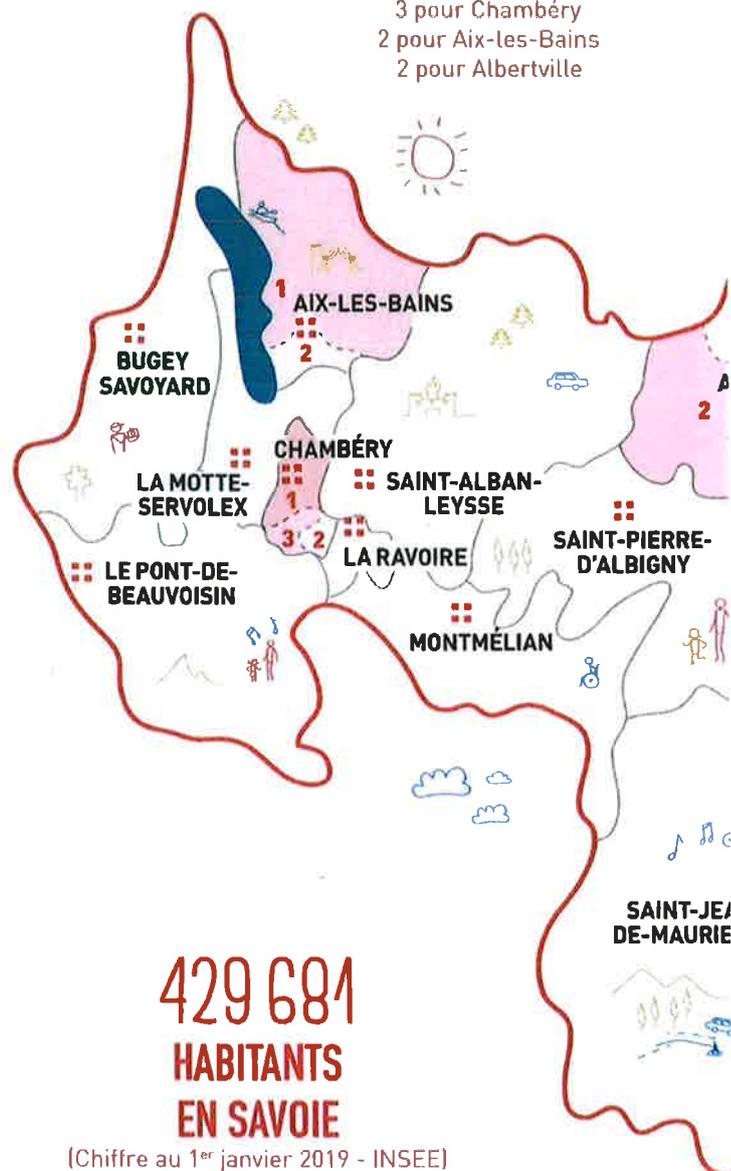
Aides européennes
et partenariats internationaux 27

Accompagnement
des territoires 28-29

Contacts 30-31

19 CANTONS

dont
3 pour Chambéry
2 pour Aix-les-Bains
2 pour Albertville



Qui fait quoi ?

LES MISSIONS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES




ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ




Centre communal et intercommunal d'action sociale
Politique de l'habitat

Enfance, famille
Personnes âgées
Personnes handicapées
Insertion




Aide au logement et à l'habitat

CULTURE, SPORT ET LOISIRS




Équipements communaux et intercommunaux (bibliothèques, musées, équipements sportifs, archives municipales, etc.)

Lecture publique
Archives départementales
Enseignement, création et diffusion artistiques




Patrimoine et aide à la gestion des musées
Soutien au sport et à la culture




ÉCONOMIE, TOURISME





Développement économique et touristique

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT



Documents d'urbanisme
Protection de l'environnement
Transports urbains
Eau et assainissement



Voirie départementale
Participation à la gestion des déchets, de l'eau, des paysages
Soutien aux équipements communaux et intercommunaux



Déchets



Transports Express régionaux (TER) et interurbains
Grandes infrastructures
Gestion des fonds européens
Réserves naturelles



JEUNESSE, ÉDUCATION, FORMATION



Écoles maternelles et primaires



Lycées
Apprentissage
Enseignement supérieur et formation professionnelle
Transport scolaire



Collèges
Jeunesse
Transport scolaire des enfants handicapés

SÉCURITÉ



Ordre public (police municipale) et prévention de la délinquance



Service d'incendie et de secours (sapeurs-pompiers)



CONSEIL SAVOIE MONTBLANC

Les Départements de Savoie et Haute-Savoie sont réunis au sein du Conseil Savoie Mont Blanc pour mutualiser leurs engagements sur des politiques publiques d'intérêt commun.

- Université Savoie Mont Blanc
- Agriculture
- Lecture publique
- Culture et patrimoine
- Promotion touristique



42

LIEUX D'ACCUEIL SOCIAUX

Près de chez vous, des professionnels
du Département vous proposent des conseils,
des informations et un accompagnement.



Il y en a forcément
un près de chez vous !
Toutes les coordonnées
sur savoie.fr



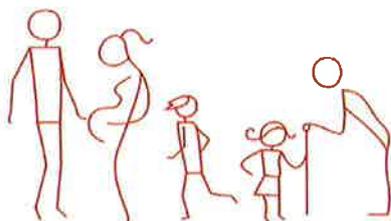
LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS

Enfance

Solidarité

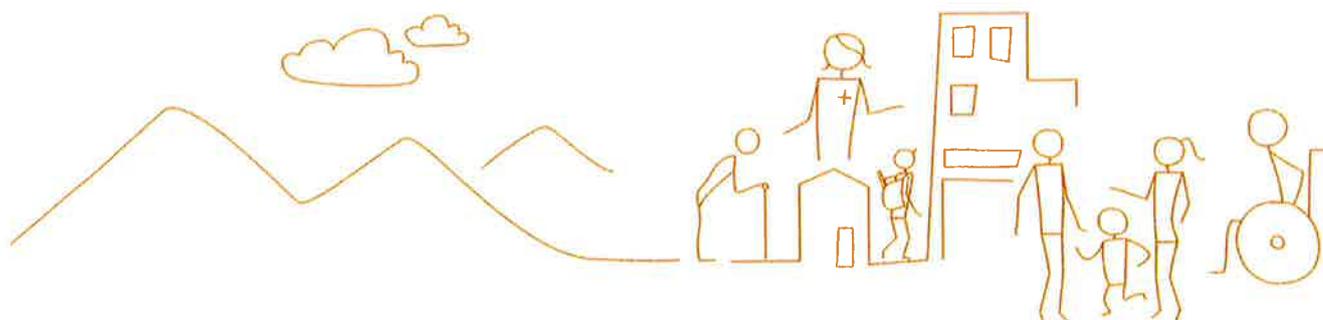
Personnes âgées

Personnes handicapées



Prendre soin de vous

RYTHMÉE PAR DES ÉVÉNEMENTS PERSONNELS,
LA VIE PEUT AUSSI ÊTRE PONCTUÉE PAR
DES IMPRÉVUS ET DES DIFFICULTÉS.
CHEF DE FILE DE L'ACTION SOCIALE
SUR LE TERRITOIRE, VOTRE DÉPARTEMENT
PEUT VOUS AIDER À FRANCHIR SES ÉTAPES.
IL VOUS ACCOMPAGNE ET VOUS CONSEILLE
LORSQUE VOUS ET VOS PROCHES EN AVEZ BESOIN.





8

Protéger les enfants et les jeunes

LE DÉPARTEMENT PROPOSE DE NOMBREUX SERVICES ET AGIT POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES ET PERMETTRE AUX ENFANTS ET AUX JEUNES DE BIEN GRANDIR DE LEUR NAISSANCE À LEUR MAJORITÉ : SUIVI MÉDICAL, SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS ET FUTURS PARENTS, AGRÉMENT DES MODES D'ACCUEIL (CRÈCHES, ASSISTANTES MATERNELLES, ETC.), PROTECTION DES ENFANTS EN DANGER.



VOUS ÊTES OU VOUS ALLEZ DEVENIR PARENT ?



PRENDRE RENDEZ-VOUS

Les équipes de PMI interviennent près de chez vous. Toutes les coordonnées sur savoie.fr

Les équipes médico-sociales du service de protection maternelle et infantile (PMI) sont à votre service : sages-femmes, médecins, infirmières, puéricultrices, conseillères conjugales et assistantes sociales. Leurs interventions sont intégralement prises en charge par le Département et l'Assurance maladie pour les consultations.



ADOPTER UN ENFANT

Pour adopter un enfant en France ou à l'étranger, vous devez d'abord obtenir un agrément. Celui-ci est délivré par le Département qui organise régulièrement des réunions d'information sur l'adoption.



LES PREMIÈRES ANNÉES

Les professionnels du Département sont missionnés pour vous aider à bien vivre la grossesse, en assurant son suivi, à préparer la naissance, à accueillir votre enfant en toute sérénité ou à effectuer les démarches administratives nécessaires.

Entre 0 et 6 ans, 20 examens médicaux de prévention sont obligatoires. Ce suivi peut être effectué par les médecins de PMI dans le cadre de consultations proposées sur l'ensemble du département. S'y ajoutent les permanences de puériculture près de chez vous et, pour tous les enfants de 3/4 ans, un bilan de santé à l'école maternelle.

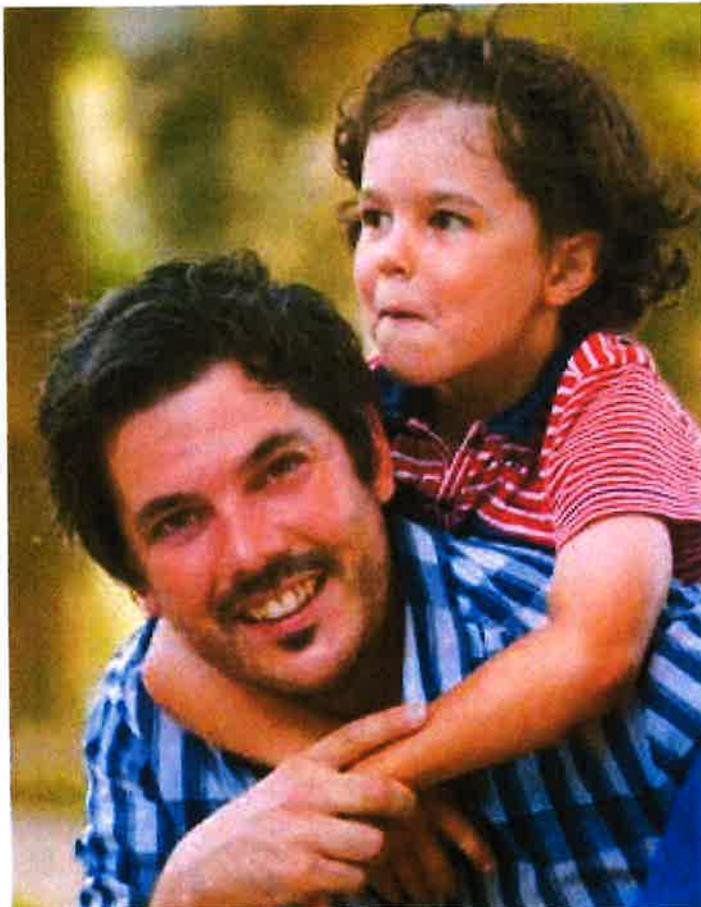


GARANTIR L'INTÉRÊT ET LA SÉCURITÉ DE L'ENFANT

Les équipes du Département sont en alerte au quotidien. Si leur santé, leur sécurité, leur moralité ou les conditions de leur éducation sont compromises, les enfants bénéficient de mesures de protection et d'une prise en charge à la demande des parents ou sur décision du juge pour enfants : accueil au foyer départemental de l'enfance, en maisons d'enfants à caractère social, chez des assistants familiaux ou chez des tiers dignes de confiance.

ÉVALUER LES SITUATIONS PRÉOCCUPANTES

C'est le rôle de la Cellule de recueil d'informations préoccupantes du Département, que chacun peut saisir. Chaque situation signalée fait l'objet d'un examen et si nécessaire de mesures adaptées (aide aux parents, transmission aux autorités judiciaires en cas d'urgence, etc.).



DEVENEZ ASSISTANT(E) FAMILIAL(E)

Le Département recrute des assistants familiaux pour accueillir à domicile des enfants dont la situation ne leur permet plus de vivre avec leur famille. Ils font partie intégrante des équipes de la protection de l'enfance. Ce métier salarié à plein temps est ouvert à tout profil, tout âge et toute situation familiale. Plus d'informations au 04 79 80 28 72

9



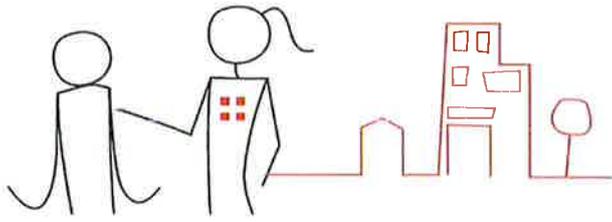
COUP DE POUCE AUX PARENTS

Le dispositif de protection de l'enfance appliqué par le Département privilégie le maintien de l'enfant dans sa famille. Alors, quand la relation parents-enfants devient difficile, des professionnels vous accueillent dans des points écoute parents-ados pour renouer le dialogue et pour un soutien intensif à vos compétences de parents.



7 CENTRES DE PLANIFICATION

Ils vous proposent gratuitement des consultations médicales en lien avec la sexualité, la contraception, la grossesse, la puberté et la vie conjugale. Coordonnées p. 31 et sur contraception-savoie.org



Vous accompagner pour surmonter vos difficultés

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS, PRÉVENTION DES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ, ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS DE VIE : LE DÉPARTEMENT EST MOBILISÉ AFIN DE VOUS AIDER À FAIRE FACE À VOS DIFFICULTÉS ET ACTIVER LES SOLUTIONS AUXQUELLES VOUS AVEZ DROIT, EN LIEN AVEC TOUS LES PARTENAIRES ACTIFS SUR LE TERRITOIRE.

LOGEMENT

Le Département aide les personnes en situation de précarité à accéder à un logement ou se maintenir dans le leur. Il apporte aussi des solutions pour prévenir les expulsions, payer les factures d'eau ou d'énergie, améliorer la performance énergétique des logements.
guichet-unique-enr.savoie.fr



ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS DE VIE

Le Département est aux côtés des personnes en situation de précarité pour qu'elles accèdent aux aides auxquelles elles ont droit et puissent trouver des solutions en terme :

- > d'emploi, de formation, d'accès aux savoirs de base ;
- > de mobilité, de mode de garde ;
- > de reprise de confiance en soi et de création de lien social.

Parmi les plus fragilisés, les 18/25 ans peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'aides spécifiques grâce au Fonds d'aide aux jeunes, financé par le Département et géré en proximité par les Missions locales jeunes.

LE REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)



Financé par le Département, le RSA c'est :

> une allocation destinée aux personnes sans activité et sans ressources ;

OU

> un complément de ressources pour ceux qui travaillent mais dont les revenus sont très modestes ;

+

> un accompagnement personnalisé par un professionnel pour vous aider dans vos démarches (service social ou Pôle emploi) ;

+

> l'accès à des aides complémentaires comme la protection maladie.



COMMENT DEMANDER LE RSA ?

Testez votre éligibilité sur www.caf.fr ou www.msaalpesdunord.fr et réalisez immédiatement votre demande en ligne.

Bien vivre avec un handicap

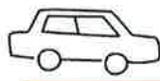
EN LIEN AVEC LES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS, LE DÉPARTEMENT ŒUVRE POUR APPORTER LES MEILLEURES SOLUTIONS AUX DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES PERSONNES HANDICAPÉES, DE L'ENFANCE AUX ADULTES VIEILLISSANTS, EN ÉTABLISSEMENT COMME À DOMICILE.

LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP (PCH) : UNE AIDE POUR LA VIE DE TOUS LES JOURS

Transport, éducation, santé, insertion professionnelle, loisirs : la PCH permet la compensation financière des besoins du quotidien en établissement ou à domicile, ainsi que l'aménagement d'un logement ou d'un véhicule, quand le droit commun n'est pas adapté.

LE TRANSPORT SCOLAIRE DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Organisé et financé par le Département, il concerne les 3/25 ans pour les trajets domicile - établissement. Selon le lieu de vie, le quotient familial et le taux d'invalidité, différentes prises en charge sont possibles.



À VOTRE SERVICE

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Implantée à Chambéry, elle est le lieu ressources incontournable pour être informé(e) sur vos droits, réaliser et suivre vos démarches, bénéficier de conseils et échanger avec des interlocuteurs spécialisés.

mdph73.fr, 0 800 0 800 73 ou 04 79 75 39 60



DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL ET UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉS



Le Département accompagne l'adaptation des établissements sous sa compétence pour s'ajuster aux besoins des personnes et à leurs projets de vie et contribuer à une société plus inclusive. Son soutien concerne :

- > **les foyers de vie**, pour les personnes inaptes à une activité professionnelle ;
- > **les foyers d'accueil médicalisés**, qui combinent accompagnement éducatif et surveillance médicale ;
- > **les services d'accompagnement à la vie sociale et services d'accompagnement médico-social**, pour les personnes vivant à domicile ;
- > **les foyers d'hébergement pour les travailleurs en milieu protégé.**

Bien vieillir en Savoie

L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)



Qu'est-ce que c'est ?

> Une allocation qui vise à améliorer la vie quotidienne et à faciliter l'accomplissement des gestes courants des personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie (GIR 1, 2, 3 ou 4) ;

+

> elle concerne les seniors vivant à domicile ou en établissement ;

+

> elle est calculée selon le niveau d'autonomie, les besoins de la personne et le montant de ses ressources.



Auprès de qui faire une demande ?

Les équipes médico-sociales du Département sont à votre service près de chez vous et dans les centres locaux d'information et de coordination (CLIC). Vous pouvez obtenir un dossier de demande auprès du centre communal d'action sociale de votre commune.

LE DÉPARTEMENT EST LE CHEF DE FILE DE L'ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES. LES AIDES, SERVICES ET INITIATIVES QU'IL FINANCE, COORDONNE OU SOUTIENT VISENT À :

- PROLONGER L'AUTONOMIE ;
- FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE ;
- PRENDRE EN CHARGE LA DÉPENDANCE ;
- ADAPTER LES ÉTABLISSEMENTS AUX BESOINS DES AÎNÉS.

VOUS ÊTES OU VOUS ACCOMPAGNEZ UNE PERSONNE ÂGÉE ?

VOUS OU VOTRE PARENT ÂGÉ VIVEZ À DOMICILE ?

L'APA sert à financer les dépenses inscrites dans un plan d'aide personnalisée. Il est établi par une équipe de professionnels du Département en fonction des besoins de la personne et de son degré de perte d'autonomie.

Les dépenses aidées sont variées :

- > interventions à domicile (habillage, déplacements, hygiène) ;
- > prise en charge en accueil de jour ou temporaire dans un établissement ;
- > téléalarme ;
- > portage de repas ;
- > frais d'hygiène ;
- > aménagement du logement.

Sous conditions de ressources, le Département peut également attribuer une aide-ménagère aux personnes âgées les moins dépendantes (GIR 5 et 6).

SENIORS, PRÉSERVEZ VOTRE CAPITAL AUTONOMIE !

Pour prévenir la perte d'autonomie, le Département pilote pour la Savoie la Conférence des financeurs. Une instance qui apporte des financements, développe et coordonne des actions de prévention de la perte d'autonomie sur tout le territoire.

DES HÉBERGEMENTS POUR RÉPONDRE À TOUS LES BESOINS

Perte d'autonomie modérée, grande dépendance ou prises en charge spécifiques : le Département met tout en œuvre pour qu'une solution adaptée puisse être proposée à chaque personne âgée quand le maintien à domicile n'est plus possible.

Quelles solutions ?

- **les résidences autonomie**, avec des prestations collectives (restauration, animation...), pour seniors autonomes ou en début de perte d'autonomie ;
- **les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)** qui proposent pour certains une prise en charge spécifique des malades d'Alzheimer et parfois des places de « répit » pour un accueil temporaire ;
- **les Unités de soins de longue durée (USLD)**, rattachées à un centre hospitalier, pour les personnes nécessitant des soins médicaux importants.

L'aide sociale à l'hébergement

Quand les établissements sont habilités, le Département attribue une aide financière aux personnes âgées dont les ressources sont insuffisantes pour couvrir les frais d'hébergement.



RENDEZ-VOUS AU CLIC !

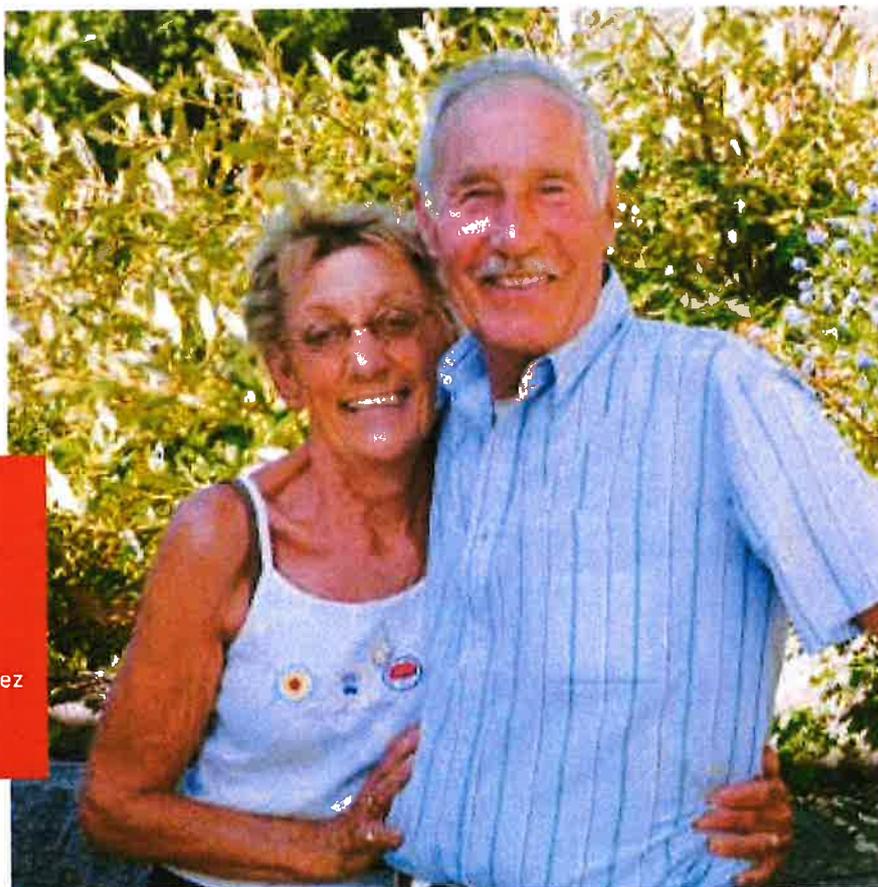
7 centres locaux d'information et de coordination (CLIC) dédiés aux personnes âgées vous accueillent pour répondre à vos questions et vous orienter vers les services compétents. Retrouvez leurs coordonnées p. 30 et sur savoie.fr.



MAIA : MIEUX PRENDRE EN CHARGE LA DÉPENDANCE

Depuis 2017, deux MAIA (*) œuvrent en Savoie. Pilotées par le Département et financées par l'Agence régionale de santé, ces équipes s'occupent des personnes âgées en situation complexe pour leur proposer les prises en charge les mieux adaptées. Elles assurent aussi l'animation et la coordination du réseau des partenaires professionnels de la gérontologie. Elles se mobilisent sur demande de ces professionnels intervenant auprès de la personne âgée concernée.

(*) Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie.





3 143 km
de routes
départementales

24
établissements
d'enseignements artistiques
soutenus par le Département

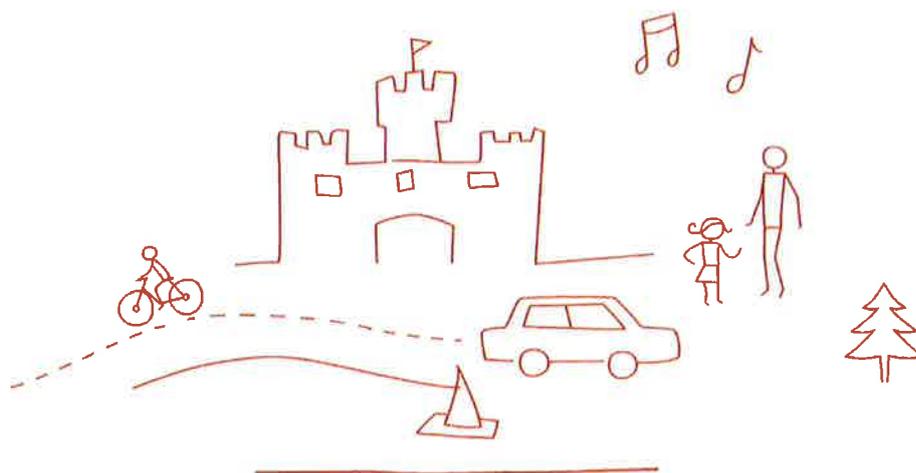
Plus de
130 000
licenciés sportifs

LE DÉPARTEMENT
EST UN ACTEUR
ESSENTIEL DE VOTRE
QUOTIDIEN



- Routes
- Tourisme
- Sport
- Culture





Améliorer votre quotidien

VOTRE DÉPARTEMENT INTERVIENT
CHAQUE JOUR ET PARTOUT,
POUR FAIRE DE LA SAVOIE UN TERRITOIRE
OÙ IL FAIT BON VIVRE :
SÉCURITÉ SUR LES ROUTES,
DÉVELOPPEMENT DU TOURISME,
ACCÈS AU SPORT ET À LA CULTURE.



Vous déplacer en toute sécurité

LE DÉPARTEMENT CONSTRUIT, GÈRE ET ENTRETIENT 3 143 KM DE ROUTES EN SAVOIE. COMPTE TENU DE LA GÉOGRAPHIE, CETTE MISSION MOBILISE D'IMPORTANTES MOYENS. LES INVESTISSEMENTS SONT À LA HAUTEUR DES ENJEUX : LA SÉCURITÉ DES USAGERS ET LA FLUIDITÉ DES TRAFICS EN TOUTES SAISONS.



AVIS AUX USAGERS DES ROUTES SAVOYARDES

UN PATRIMOINE ROUTIER BIEN ENTRETENU

Chaussées, ponts, murs, tunnels, signalisation : pour garantir un service de qualité, les routes font l'objet d'une surveillance attentive. Le Département assure l'entretien courant, avec un effort particulier sur les chaussées, les travaux de rénovation, notamment des ouvrages d'art, et la réalisation d'aménagements pour plus de sécurité ou de fluidité de la circulation.



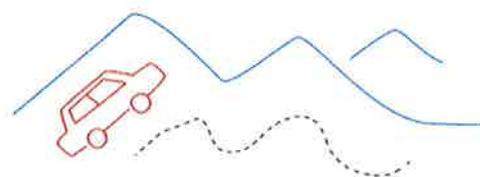
ROUTES DE MONTAGNE : LA TOUCHE SAVOYARDE

899 km de routes du réseau départemental sont situés au-dessus de 1 000 mètres. Cette réalité exige d'importants moyens de déneigement. Elle justifie aussi de lourds investissements pour assurer la sécurité et la protection des usagers. Car, du fait du relief et de l'altitude, ces itinéraires de montagne, souvent à forts enjeux touristiques, sont davantage soumis aux risques naturels (avalanches, chutes de blocs, glissements de terrain).

SE DÉPLACER AUTREMENT



Le Département s'est engagé à renforcer l'offre de déplacements doux en réalisant notamment de nombreux aménagements cyclables et parkings de covoiturage. Dans les secteurs aixois et chambérien, il contribue à fluidifier et sécuriser les axes secondaires en incitant au report du trafic sur l'autoroute.



PC OSIRIS : LES ROUTES SOUS SURVEILLANCE

Outil mutualisé entre l'État et le Département, ce poste de commandement assure depuis Albertville des missions de surveillance, de coordination et de gestion des flux de trafic ainsi que la supervision des tunnels 24h/24 et 7 jours/7.



LA ROUTE EN DIRECT SUR savoie-route.fr

Ce site Internet permet aux usagers de connaître l'état du trafic et d'être informés en temps réel des événements survenant sur le réseau. Il est consultable depuis les smartphones et tablettes.

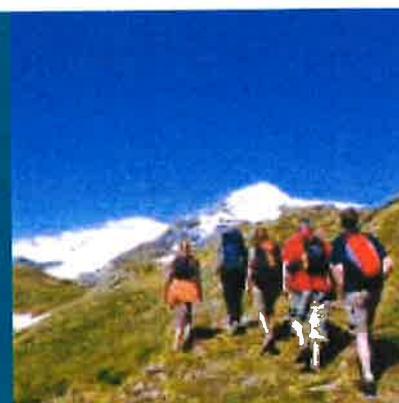


Destination tourisme !

C'EST À LA FOIS UN SECTEUR D'ACTIVITÉ ESSENTIEL À L'ÉCONOMIE DE LA SAVOIE ET L'OPPORTUNITÉ POUR SES HABITANTS DE PROFITER DES NOMBREUSES RESSOURCES DE LEUR TERRITOIRE. DEUX BONNES RAISONS POUR LE DÉPARTEMENT DE FAIRE LE CHOIX D'UNE POLITIQUE TOURISTIQUE VOLONTARISTE AMBITIEUSE.

LES 4 PRIORITÉS DU DÉPARTEMENT

- 1 Adapter** l'offre d'hébergements à la demande des clientèles.
- 2 Améliorer** les activités de pleine nature : randonnée, cyclotourisme et autres activités outdoor.
- 3 Renforcer** l'attractivité des stations.
- 4 Développer** de nouveaux produits de découverte des territoires.



MODERNISER LES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Le Département accompagne la création, la modernisation et la montée en qualité des centres de vacances, campings, hôtels et refuges avec une attention particulière au volet environnemental des projets. Objectifs : mieux répondre aux nouvelles attentes et développer l'emploi. Détails du dispositif sur savoie.fr.

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE : VISER L'EXCELLENCE

La politique départementale en matière de randonnée pédestre, cyclotourisme, VTT, parapente, escalade, ski de fond, voile, kayak, pêche, etc. vise :

- une grande qualité des sites de pratique ;
- une meilleure visibilité de l'offre (information web, applications dédiées, etc.) ;
- le maintien de la qualité dans le temps.



TOUTE L'OFFRE TOURISTIQUE SUR savoie-mont-blanc.com

Ce site Internet, financé par le Conseil Savoie Mont Blanc, est un des outils de promotion de la destination développés par Savoie Mont Blanc Tourisme. Rendez-vous en ligne pour découvrir vous aussi tous les bons plans touristiques !

Le Département, premier supporter du sport



LA SAVOIE EST LE 3^e DÉPARTEMENT FRANÇAIS POUR LE NOMBRE DE SES LICENCIÉS, RAPPORTÉ À SA POPULATION ! UN VIVIER DE SPORTIFS QUE LE DÉPARTEMENT A FAIT LE CHOIX VOLONTAIRE D'ENTREtenir ET DE DÉVELOPPER. POUR ENCOURAGER TOUTES LES PRATIQUES, IL APPORTE SON SOUTIEN À PLUS DE 50 DISCIPLINES, AUX ÉQUIPEMENTS, AUX ÉVÉNEMENTS ET AUX SPORTIFS DE TOUS ÂGES ET DE TOUS NIVEAUX.

TERRE DE PERFORMANCES

La Savoie accueille de très nombreux événements sportifs, dont une cinquantaine soutenue chaque année par le Département, parmi lesquels des compétitions d'envergure internationale (ski, cyclisme, course d'orientation, aviron, canoë-kayak, handball, vol libre, etc.).

**À CHAQUE SPORTIF
SA PRATIQUE :
DE LA DÉCOUVERTE
AU HAUT NIVEAU**



Le Département agit pour faciliter l'accès de tous les Savoyards à la pratique sportive sur un large éventail de disciplines en apportant un soutien :

- › **au sport éducatif** : EPS, sections sportives et opérations de découverte au collège ;
- › **à la pratique amateur** en s'appuyant sur 53 comités sportifs départementaux ;
- › **au sport de haut niveau** représenté par une trentaine de clubs, dont deux professionnels, une cinquantaine de sportifs et les deux équipements olympiques (piste de bobsleigh, stade de saut à ski).

IL SUBVENTIONNE AUSSI :

- › **l'organisation** de manifestations sportives ;
- › **la construction, l'aménagement, la rénovation** des équipements sportifs des communes et intercommunalités.



LES BONS « PLANS » DU COLLÈGE

La Savoie est un formidable terrain de jeux et de découvertes que le Département propose aux collégiens d'explorer avec le soutien de nombreux partenaires pendant le temps scolaire, à travers 4 opérations mêlant sport et nature :

- › **les plans ski jeunes** (alpin et nordique) ;
- › **le plan montagne** (randonnée, découverte du milieu montagnard et nuitée en refuge) ;
- › **le plan nautique** sur les lacs de Savoie (aviron, canoë-kayak, voile).



Supplément culture pour tous les Savoyards !

CONSEIL
SAVOIE
MONT
BLANC



LE DÉPARTEMENT AGIT POUR METTRE LA CULTURE À PORTÉE DE TOUS, AU-DELÀ DE SES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES. IL APPORTE FINANCEMENTS ET APPUI TECHNIQUE POUR SOUTENIR LA DYNAMIQUE CULTURELLE, FAVORISER LES PRATIQUES ARTISTIQUES ET VALORISER LE PATRIMOINE D'UNE HISTOIRE MILLÉNAIRE.

FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE

L'objectif du Département est que chaque Savoyard puisse profiter d'une offre culturelle riche, diversifiée et pratiquer différentes disciplines artistiques.

Pour y parvenir, il soutient principalement :

- **le milieu scolaire et le secteur de l'action sociale** où sont conduits de nombreux projets artistiques et culturels ;
- **les établissements d'enseignements artistiques** qui accueillent 8000 élèves et sont mobilisés dans la vie culturelle locale ;
- **les artistes professionnels** pour la création et la diffusion de leurs spectacles ;
- **les salles de spectacle** et saisons culturelles proposant une offre à l'année ;
- **les festivals** qui animent les territoires.

UN PATRIMOINE TÉMOIN DE MILLE ANS D'HISTOIRE

Le Département contribue à l'entretien, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine :

- **en assurant** la conservation et la mise à disposition de milliers de documents aux Archives départementales ;
- **en apportant** un appui technique et des aides financières pour la restauration de monuments ;
- **en coordonnant** un réseau d'une trentaine de musées et maisons thématiques, réunis par la volonté de faire vivre un patrimoine local, naturel, culturel ou industriel.

AU SERVICE DE LA LECTURE

Le développement de la lecture publique fait partie des missions assurées par le Conseil Savoie Mont Blanc. Il est confié à Savoie-biblio qui propose ses ressources, son expertise et des événements tous publics autour du livre à 187 bibliothèques communales ou intercommunales de Savoie, véritables lieux de vie culturelle.



UN NOUVEAU MUSÉE SAVOISIEN EN 2020

Le musée est propriété du Département depuis 2012. Il en finance la rénovation complète avec l'ambition d'en faire le lieu de référence sur l'histoire et les cultures de la Savoie. Toute l'actualité du musée sur musee-savoisien.fr

30 %
des Savoyards
ont moins de 25 ans

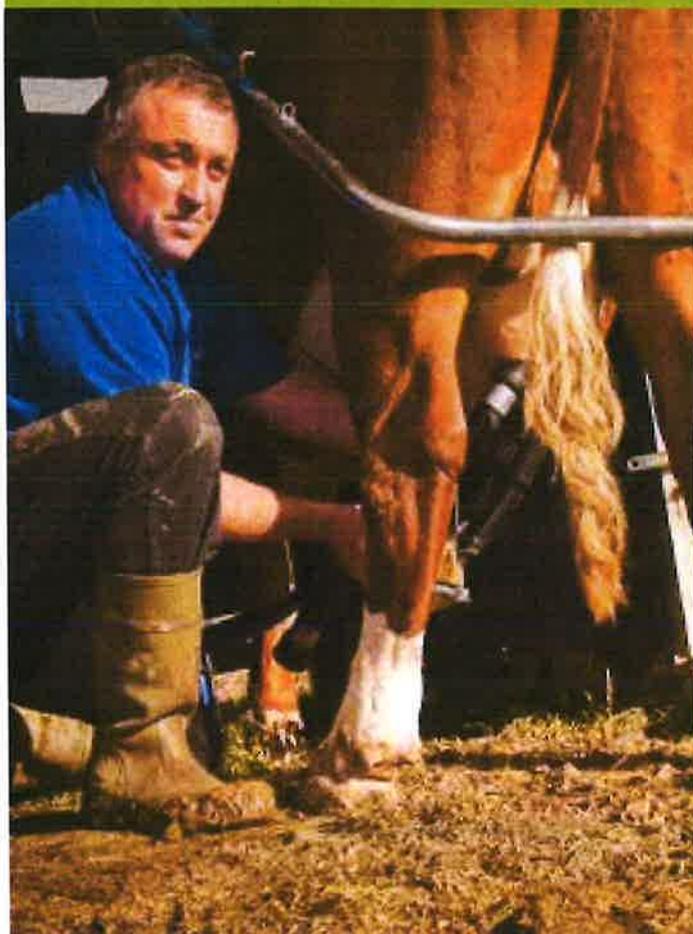


32
Contrats territoriaux jeunesse
couvrant l'ensemble du territoire

275 000 M²
de locaux de collèges à entretenir
par le Département



15 000
repas équilibrés, savoureux,
de saison et privilégiant
les approvisionnements locaux, servis
chaque jour aux collégiens savoyards



LE DÉPARTEMENT
AGIT POUR LA
SAVOIE DE DEMAIN

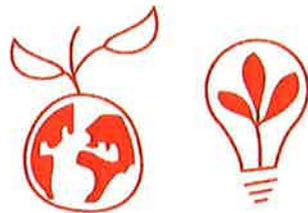
Collèges

Jeunesse

Environnement

Agriculture

Aides européennes
et partenariats internationaux
Aménagement des territoires



Préparer l'avenir

EN FAVORISANT L'ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES,
LE DÉPARTEMENT CONSTRUIT LA SAVOIE DE DEMAIN...

UNE SAVOIE À L'ENVIRONNEMENT
ET AUX PAYSAGES PRÉSERVÉS, OÙ L'ON PEUT ÉTUDIER
ET TRAVAILLER DURABLEMENT.

UNE SAVOIE SOLIDAIRE AVEC LES TERRITOIRES
QUI LA COMPOSENT, MAIS AUSSI À L'INTERNATIONAL.



Des collèges où il fait bon apprendre

DEPUIS 1982, LE DÉPARTEMENT EST LA COLLECTIVITÉ DE RÉFÉRENCE POUR LES 46 COLLÈGES DE SAVOIE, DONT 38 PUBLICS. EN PLUS DES MOYENS MOBILISÉS POUR LES LOCAUX ET LE BON FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS, LE DÉPARTEMENT EST À L'INITIATIVE DE NOMBREUSES ACTIONS QUI PROFITENT AUX 21 000 COLLÉGIENS SAVOYARDS.



CRÉER LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE ET DE L'ÉPANOUISSEMENT DES COLLÉGIENS

INVESTIR POUR MODERNISER ET RÉNOVER LES COLLÈGES

Le Département a voté un ambitieux programme de travaux, en cours ou à venir. Objectifs : adapter les établissements aux effectifs accueillis et aux nouvelles façons d'enseigner, améliorer la performance thermique des bâtiments, poursuivre le désamiantage, la mise en sécurité et accessibilité tout public et moderniser les équipements. C'est le cas notamment avec le plan numérique qui assure le déploiement de matériels informatiques en lien avec les projets éducatifs.

RESTAURATION SCOLAIRE :



LE DÉPARTEMENT MET LES PETITS PLATS DANS LES GRANDS

Qu'ils soient préparés par l'Atelier culinaire départemental ou les cuisiniers des collèges, les repas servis chaque jour à 15 000 collégiens privilégient les produits frais et de saison, le bio et les approvisionnements locaux. Ils répondent aux besoins nutritionnels des jeunes et respectent les règles de sécurité alimentaire. L'objectif est aussi d'éduquer les collégiens au goût, de leur apprendre à bien manger et à ne pas gaspiller au travers d'animations.

SUPPLÉMENT SPORT ET CULTURE AU PROGRAMME

Le Département encourage l'éducation physique et sportive en apportant des financements pour les équipements, les sections sportives scolaires et les projets sportifs comme les Plans sport avec l'appui de nombreux partenaires. Il pilote ou soutient aussi des dispositifs pour favoriser l'accès des jeunes à la culture et les pratiques artistiques comme Collèges au cinéma, Élèves au concert, Savoie en scènes ou Artistes au collège, et contribue à la mise en place de Classes à horaires aménagés musique (CHAM).



Place aux jeunes !



PRÈS DE 30% DES SAVOYARDS ONT MOINS DE 25 ANS ET LE DÉPARTEMENT EST PARTICULIÈREMENT ATTENTIF À LEURS BESOINS ET ASPIRATIONS. AU-DELÀ DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES, LA JEUNESSE EST MÊME UNE PRIORITÉ TRANSVERSALE AUX POLITIQUES DÉPARTEMENTALES AVEC AUJOURD'HUI COMME SUJETS MAJEURS : L'INSERTION, LA SANTÉ, LA FORMATION, LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION.

LE DÉPARTEMENT COORDINATEUR ET FACILITATEUR D' ACTIONS



EN APPUI AUX DYNAMIQUES ET PROJETS LOCAUX : LES CONTRATS TERRITORIAUX JEUNESSE

Avec l'expertise de 7 associations départementales, le Département pilote la politique jeunesse. Il fixe le cap, anime, coordonne et apporte des financements à un réseau d'acteurs de terrain constitué par les associations d'animation et de développement local, les communes et intercommunalités en charge de la jeunesse. 32 contrats territoriaux jeunesse couvrant l'ensemble du territoire ont été signés avec ces partenaires qui mettent en œuvre des actions concrètes au plus près des besoins et des réalités des jeunes.

UN FONDS D'AIDE POUR LES JEUNES EN DIFFICULTÉ

Il concerne les jeunes de 18 à 25 ans et les apprentis à partir de 16 ans. En cas de rupture ou de défaillance familiale, de difficulté à accéder ou se maintenir dans un emploi ou une formation, l'aide financière est prioritairement apportée par le Département pour l'insertion sociale et professionnelle. Elle permet aussi de faire face à des besoins urgents (alimentaire, produits d'hygiène, accès à l'emploi). Renseignements et demandes auprès des Missions locales jeunes (Albertville, Saint-Jean-de-Maurienne, Chambéry, Aix-les-Bains).



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES : À L'ÉCOLE DE LA CITOYENNETÉ

Depuis 1988, le Département a mis en place une Assemblée junior, composée de collégiens élus dans leur établissement pour une année scolaire. Étèves de 4^e, ils représentent à la fois leur collège et leur canton. Ils travaillent ensemble sur une thématique définie en début de mandat et peuvent financer, dans leur collège, un projet qu'ils ont imaginé.



Notre environnem

LA SAVOIE CONCENTRE DES ESPACES NATURELS D'EXCEPTION ! EN RETOUR, DEPUIS PLUS DE 30 ANS, LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE POUR L'ENVIRONNEMENT, BIEN AU-DELÀ DES COMPÉTENCES QUI LUI SONT ASSIGNÉES PAR LA LOI. SOUCIEUX DE GARANTIR LE CADRE DE VIE DES SAVOYARDS, IL A FAIT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE LE FIL ROUGE DE L'ENSEMBLE DE SES POLITIQUES.

CAP SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, C'EST POSSIBLE !



Pour favoriser la transition énergétique, le Département a mis en place des dispositifs d'aide pour les acteurs publics et privés. Ils visent à favoriser les économies d'énergie, renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments et encourager le passage aux énergies renouvelables. Pour les particuliers en situation de précarité énergétique, le Guichet unique pour la maîtrise de l'énergie accompagne les projets de rénovation, en lien avec les mesures de l'État (programme national Habiter mieux) et des territoires (Plateformes territoriales de la rénovation énergétique).

+ D'INFOS guichet-unique-enr.savoie.fr



LA SAVOIE EN POINTE SUR LE SOLAIRE

Situé sur le technopole Savoie Technolac, l'Institut national de l'énergie solaire (INES) a été créé à l'initiative du Département. Il accueille formations, chercheurs, industries, tous mobilisés pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

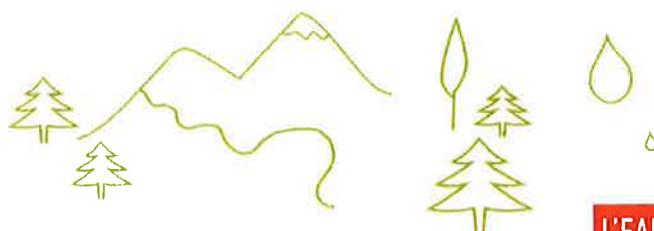


ent : un capital à préserver

PLAN CLIMAT 2018-2022 : LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ POUR RELEVER LE DÉFI CLIMATIQUE

Bien que les Plans climat ne relèvent plus de l'échelon départemental au regard de la loi, la collectivité se veut exemplaire pour contribuer aux objectifs nationaux et internationaux de lutte contre le changement climatique. L'objectif affiché par le Département est ainsi de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 14%. Pour y parvenir, son plan d'actions concerne :

- > les bâtiments départementaux ;
- > l'entretien des routes départementales ;
- > les déplacements professionnels de ses agents et élus.



PAYSAGES ET MILIEUX NATURELS : POUR UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ

La Savoie abrite un patrimoine naturel d'exception lié à sa géographie alpine. Il contribue à l'attractivité du territoire, mais demeure vulnérable à l'impact des activités humaines (urbanisation, pollution, pratiques intensives...). Pour concilier préservation de la biodiversité et développement économique, le Département agit concrètement :

- > soutien financier aux collectivités et organismes qui gèrent, restaurent et valorisent les milieux naturels ;
- > sensibilisation des Savoyards à la découverte et la protection de la nature ;
- > contribution à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, en particulier le long des routes départementales.

CONNECTEZ-VOUS À VOTRE ENVIRONNEMENT !

Proposé par le Département, l'Observatoire savoyard de l'environnement vous permet d'accéder en ligne à une mine d'informations : le suivi de l'évolution de l'environnement savoyard, une série de 16 indicateurs-clés et un grand dossier d'actualité. Rendez-vous sur ose73.fr



L'EAU, UNE RICHESSE VITALE

Au centre des préoccupations départementales : la préservation de l'eau et la sécurisation des populations. La question de l'eau recouvre des domaines divers pour lesquels le Département intervient au travers d'un accompagnement technique et financier à destination des collectivités savoyardes. Ses objectifs sont les suivants :

- > connaître et suivre l'évolution de la ressource en eau ;
- > aider à la gestion des services d'eau potable et d'assainissement ;
- > promouvoir l'innovation technique et la valorisation énergétique dans le domaine de l'eau ;
- > accompagner la gestion des milieux aquatiques et des risques d'inondation.

Agriculture : un marqueur fort de l'identité du territoire

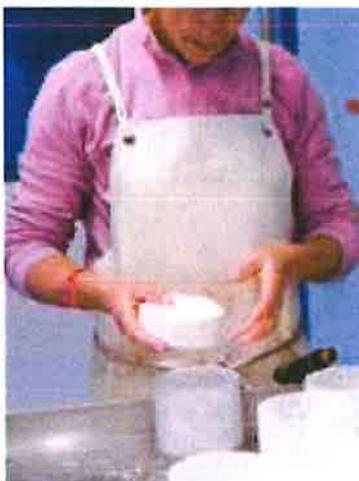


À L'EXCEPTION DES ACTIONS CONCERNANT LE FONCIER AGRICOLE, GÉRÉES PAR LE DÉPARTEMENT, LA POLITIQUE EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT EST MISE EN ŒUVRE À L'ÉCHELLE DES DEUX DÉPARTEMENTS SAVOYARDS PAR LE CONSEIL SAVOIE MONT BLANC. ELLE DÉFEND LA SPÉCIFICITÉ DE NOTRE AGRICULTURE : DES EXPLOITATIONS À TAILLE HUMAINE, UN TERROIR D'EXCEPTION ET DES FILIÈRES DE QUALITÉ.

MISER SUR LA QUALITÉ

AUX CÔTÉS DES PROFESSIONNELS

Promotion des produits, développement des circuits courts, soutien aux filières agricoles, aides aux investissements : le Conseil Savoie Mont Blanc et le Département travaillent en lien étroit avec les organismes professionnels et la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc. Il s'agit d'accompagner les exploitants au plus près de leurs besoins et des attentes des consommateurs. Ce soutien permet la modernisation de l'agriculture locale. C'est dans ce cadre que le Département a financé par exemple la rénovation de l'abattoir de Chambéry.

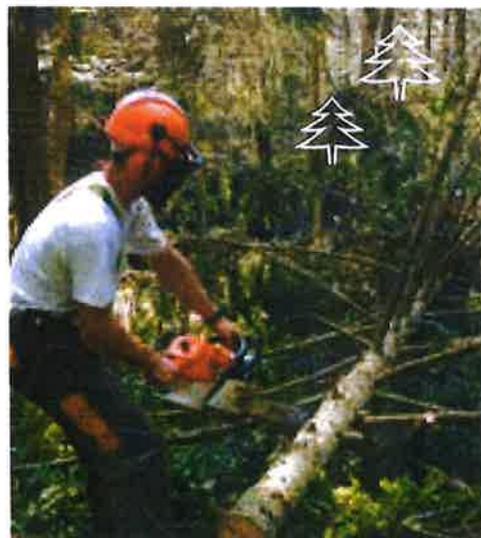


PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLES

Pour faire face aux pressions qui s'exercent sur le foncier, les aides départementales soutiennent les aménagements qui facilitent l'exploitation agricole, garante de paysages entretenus. De son côté, le Conseil Savoie Mont Blanc se mobilise en faveur des alpages pour préserver les espaces où l'activité laitière produit les fleurons de nos fromages et y redynamiser les productions.

BOIS ET FORÊT, UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE

En s'appuyant sur le Pôle Excellence Bois des Pays de Savoie, le Conseil Savoie Mont Blanc investit pour soutenir la filière, créatrice d'emplois : accompagnement de la mobilisation des bois, soutien à la forêt privée, aide aux entreprises de travaux forestiers, aux projets d'investissement facilitant l'exploitation forestière ou à la récolte du bois énergie. Ces dispositifs encouragent la structuration et la modernisation de cette filière d'avenir.





L'Europe et le monde pour partenaires

LE DÉPARTEMENT EST ACTIF DANS DES PROGRAMMES QUI DÉPASSENT SES FRONTIÈRES : MOBILISÉ DANS LES DISPOSITIFS EUROPÉENS DONT IL BÉNÉFICIE ET OUVERT AU MONDE AU TITRE DE SES ACTIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE.

L'EUROPE ACCOMPAGNE LES TERRITOIRES SAVOYARDS

► **Cohésion sociale, patrimoine, tourisme, innovation** : les aides mobilisées par le Département dans le cadre des politiques et des programmes européens permettent de réaliser de nombreux projets qui touchent à la vie quotidienne des Savoyards.



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN (FSE) POUR L'INCLUSION ET L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE

Ce dispositif européen contribue à la politique d'insertion du Département et permet d'accompagner près de 2000 Savoyards vers et dans l'emploi. Pour 1 € mobilisé par le Département, ce sont quasiment 3 € de FSE qui sont injectés en Savoie pour l'insertion.

GUICHET UNIQUE POUR LES PROGRAMMES EUROPÉENS

Le Département est un acteur incontournable de la mise en œuvre des programmes européens en Savoie. Il participe au cofinancement des projets retenus, notamment au titre des dispositifs Leader en faveur des territoires ruraux et Alcotra pour les projets de coopération avec l'Italie.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : ICI ET LÀ-BAS, AGIR ENSEMBLE

► **Ouverture, partage d'expériences, réciprocité** : ce sont les principes qui fondent la politique de solidarité internationale du Département, mise en œuvre par l'association Pays de Savoie solidaires.

DES COOPÉRATIONS D'INTÉRÊT MUTUEL

Le Département est partenaire des départements de Bignona au Sénégal et d'Argès en Roumanie ainsi que de la ville de Dessalines en Haïti. Il partage ainsi son expérience pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie chez ces partenaires et s'enrichit de leurs approches différentes du développement local et du vivre ensemble.

LES SAVOYARDS SONT SOLIDAIRES !

La dynamique de solidarité internationale est aussi portée par les Savoyards que le Département soutient à travers le Réseau de solidarité internationale en Savoie (RéSIS). Grâce à l'appel à projets « La Savoie, couleurs du monde », des projets portés par des communes, des associations, des jeunes ou des établissements scolaires sont chaque année accompagnés par le Département.

+ D'INFOS paysdesavoiesolidaires.org



Le Département, premier partenaire des communes et intercommunalités savoyardes

LE DÉPARTEMENT EST AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS LOCALES POUR LES SOUTENIR DANS LA RÉALISATION DE LEURS PROJETS ET INVESTISSEMENTS. CAR ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES SAVOYARDS, C'EST AUSSI LEUR PERMETTRE, QUEL QUE SOIT LEUR LIEU DE RÉSIDENCE, EN PLAINE, EN MONTAGNE, EN VILLE OU EN MILIEU RURAL, DE BÉNÉFICIER D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES ADAPTÉS À LEURS BESOINS ET AUX ÉVOLUTIONS DES MODES DE VIE. AU CŒUR DU PROJET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE SAVOYARD POUR QU'IL DEMEURE ATTRACTIF.



CONTRIBUER À UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

POUR DES SERVICES AU PUBLIC ACCESSIBLES

C'est l'objectif du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, élaboré par l'État et le Département avec les acteurs concernés (CAF, CPAM, pôle emploi, La Poste, etc.) et les collectivités. Il regroupe une série d'actions concrètes dont la mise en œuvre doit permettre aux usagers des services de faciliter leurs démarches grâce à un accueil physique, assuré près de chez eux, ou à travers un accès numérique.

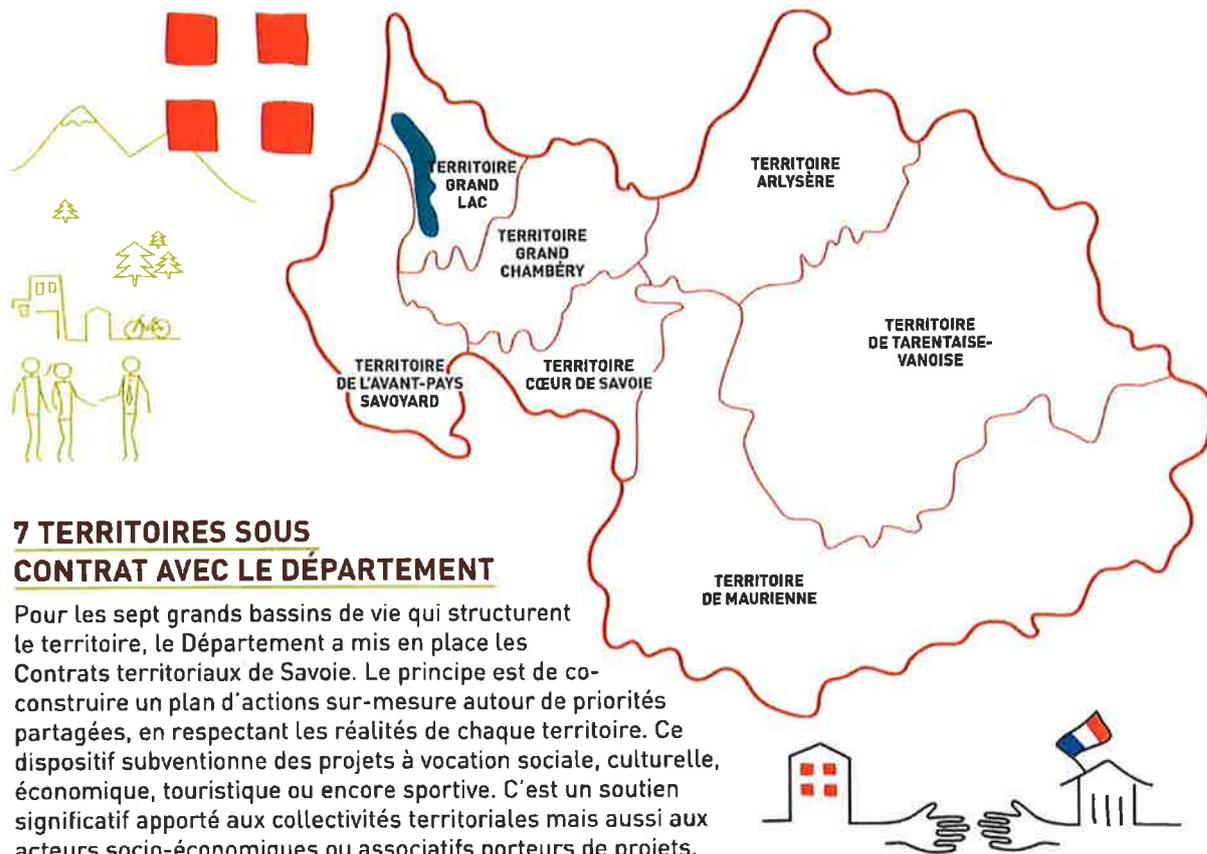
EN LIEN DIRECT AVEC LES COMMUNES !



Mairie, école, équipements sportifs, culturels, bibliothèques, voirie communale ou espaces publics : le Département participe aux investissements municipaux qui touchent à la vie quotidienne des Savoyards. Les subventions sont accordées au titre du Fonds départemental d'équipements des communes (FDEC). Un coup de pouce majoré pour les communes les plus modestes en vertu de l'exigence de solidarité territoriale !

AGATE : L'EXPERT DES TERRITOIRES

Dans un contexte de réorganisation des territoires, des institutions, de leurs compétences et de leurs moyens, le Département et les collectivités savoyardes ont souhaité accompagner l'émergence d'une agence de conseil des collectivités, des élus et des acteurs territoriaux. Pour répondre à leurs besoins quotidiens, l'Agence alpine des territoires (AGATE) met désormais ses experts à leur disposition. + d'infos : agate-territoires.fr



7 TERRITOIRES SOUS CONTRAT AVEC LE DÉPARTEMENT

Pour les sept grands bassins de vie qui structurent le territoire, le Département a mis en place les Contrats territoriaux de Savoie. Le principe est de co-construire un plan d'actions sur-mesure autour de priorités partagées, en respectant les réalités de chaque territoire. Ce dispositif subventionne des projets à vocation sociale, culturelle, économique, touristique ou encore sportive. C'est un soutien significatif apporté aux collectivités territoriales mais aussi aux acteurs socio-économiques ou associatifs porteurs de projets.

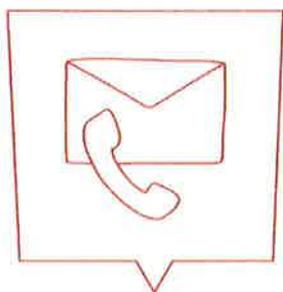


LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR 100 % DU TERRITOIRE

Pour accélérer la couverture en fibre optique de l'ensemble du territoire savoyard, le Département a mobilisé les investisseurs privés grâce à la procédure de l'Appel à manifestation d'engagements locaux (AMEL). C'est le groupement Covage Orange qui a été choisi pour déployer le Très Haut Débit en Savoie avec pour impératif un achèvement de la couverture au plus tard avant fin 2023, selon un programme qui respecte les priorités définies avec les intercommunalités.

Vos principaux interlocuteurs au Département

VOTRE DEMANDE CONCERNE :



LES PERSONNES ÂGÉES

› **CLIC de la Combe de Savoie
à Montmélan**

Immeuble Le Comte Rouge
300 avenue de Savoie
04 79 44 23 00

› **CLIC de Maurienne
à Saint-Jean-de-Maurienne**

95 avenue des Clapeys
04 79 64 45 34

clic-maurienne@savoie.fr

7 Centres locaux d'information
et de coordination (CLIC)
à votre disposition en fonction
de votre lieu de résidence :

› **CLIC de Tarentaise Vanoise
à Moûtiers**

159 rue de la Chaudanne
04 79 24 73 77



L'ACTION SOCIALE

Enfance, jeunesse, protection
maternelle et infantile,
accompagnement social

› **Contactez les professionnels
près de chez vous**

Dans l'un des 34 Centres
sociaux du Département
répartis sur tout le territoire.

Retrouvez toutes les
coordonnées sur
savoie.fr

› **CLIC d'Aix-les-Bains**

78 boulevard Wilson
04 85 05 25 09

› **CLIC d'Albertville**

45 avenue Jean Jaurès
Hall 3 RDC
04 79 89 57 03

clic-albertville@savoie.fr

› **CLIC de l'Avant-pays savoyard
à Saint-Genix-les-Villages**

Immeuble La Tissandière
50 B rue du Stade
Saint-Genix-sur-Guiers
04 76 31 60 42

› **CLIC du bassin chambérien
à Chambéry**

116 rue Sainte-Rose
04 79 85 79 60
clic-bassin-chamberien@savoie.fr

LE HANDICAP

› **Maison départementale
des personnes handicapées
à Chambéry**

110 rue Sainte-Rose
0800 0800 73/04 79 75 39 60

Publication | Mars 2019, Département
de la Savoie - service communication.

Conception / réalisation |
Terra Publica.

Photos | Département de la Savoie,
Béatrice Cafieri, Monique Nesbit,
Ecom Photos, Christian Martelet,
Jean-Pierre Clatot, Sylvie Friess,
Eve Hilaire - Le Studio des 2 Prairies,
Fabrice Rumillat, Caroline Moureaux,
C. Baudot, Altimage.

SEXUALITÉ, COUPLE, CONTRACEPTION

> **Centre de planification
de Chambéry**
315 avenue de Lyon
04 79 96 88 32

> **Antenne de planification
d'Aix-les-Bains**
78 boulevard Wilson
04 79 96 88 42

> **Antenne de planification
d'Albertville**
45 avenue Jean Jaurès
Hall 3 RDC
04 79 89 57 23

> **Antenne de planification
de Moûtiers**
159 rue la Chaudanne
04 79 24 61 30

> **Antenne de planification
de Saint-Jean-de-Maurienne**
95 avenue des Clapeys
04 79 64 45 31

> **Antenne de planification
de Bourg-Saint-Maurice**
866 avenue Maréchal Leclerc
04 79 44 53 15

LE GUICHET UNIQUE ÉNERGIE

guichet-unique-enr.savoie.fr

LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

> **Archives départementales**
244 quai de la Rize
73000 Chambéry
04 79 70 87 70
ad@savoie.fr

> **Savoie-biblio**
04 79 68 34 70
contact@savoie-biblio.com

> **Musée Savoisien**
04 56 42 43 43
musee-savoisien.fr

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

> **Pays de Savoie solidaires**
04 79 25 28 97
paysdesavoiesolidaires.org

L'EMPLOI AU SEIN DES SERVICES DU DÉPARTEMENT

> **Direction des
ressources humaines**
04 79 96 85 24
drh@savoie.fr

LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

> **Cabinet du Président**
04 79 96 73 34
cabinet@savoie.fr

> **Pour connaître les élus
de votre canton**
rendez-vous sur savoie.fr

Vous pouvez très simplement
les contacter par courriel en
adaptant le modèle suivant :
prenom.nom@savoie.fr

UN AUTRE SUJET ?

Contactez le Département
Château des ducs de Savoie
CS31802
73018 Chambéry Cedex
04 79 96 73 73
Formulaire de contact en ligne
sur savoie.fr

